

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 00405

Numéro SIREN : 478 674 419

Nom ou dénomination : ADP FINACTION

Ce dépôt a été enregistré le 15/02/2024 sous le numéro de dépôt A2024/000785

ADP FINACTION
Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 18 500 euros
Siège social : Route de Chartres 28190 DANGERS
RCS CHARTRES 478 674 419

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE PRESIDENT DU 30 JUIN 2023**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

**L'AN DEUX MIL VINGT TROIS,
LE TRENTE JUIN,
A DIX HEURES,**

Monsieur Vincent PY, demeurant 11 Avenue Georges BIZET 78590 NOISY LE ROI,

Propriétaire de la totalité des 1 850 actions de 10 euros chacune composant le capital social de la société
ADP FINACTION,

Associé unique de ladite société,

I. A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de seul Président, Monsieur Vincent PY, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Le Commissaire aux Comptes, la société RSA S.A.S. a été dûment informé des décisions à prendre par l'associé unique par lettre simple en date du 15 juin 2023.

II. A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Le rapport général du Commissaire aux comptes ;
- L'affectation des résultats de cet exercice ;
- Le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce, approbation de ces conventions ;
- La fin de mandat des Commissaires aux Comptes,
- La délégation des pouvoirs en vue des formalités.

.../...

QUATRIEME DECISION

(Non renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes)

Les mandats de :

- La société RSA, représentée par Monsieur Jean-Louis FOURCADE, Commissaire aux comptes titulaire ;
- Monsieur Arnaud DEVOUCOUX, Commissaire aux comptes suppléant ;

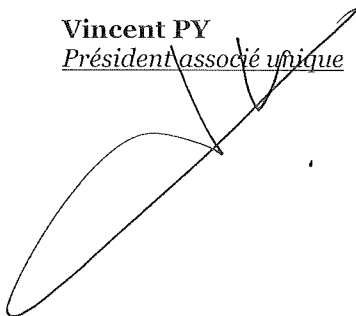
Sont arrivés à expiration lors de l'assemblée d'approbation des comptes 31 décembre 2022. L'associé unique décide de ne pas les renouveler.

CINQUIEME DECISION
(Pouvoir)

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Vincent PY
Président associé unique

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the printed name and title of Vincent PY.